

## **NOTE ARGUMENTAIRE POUR LA MISE EN OEUVRE D'UNE ZAD SUR UNE PARTIE DE LA COMMUNE DU SAUTEL**

En 2006, la commune avait déjà sollicité, et obtenu, la création d'une Zone d'Aménagement Différé (ZAD) en vue de la création de logements communaux, d'espaces verts, d'emplacement de parking tout en cherchant la mise en sécurité et le recalibrage de l'accès aux secteurs de Pachère et la Fages.

Depuis, la commune a déjà réalisé nombre de projets avec un parc communal de 5 logements à loyers modérés, un commerce multiservice qui irrigue toute la vallée du Douctouyre, des emplacements de parking à l'entrée est du village.

Plusieurs parcelles initialement incluses dans la ZAD instaurée par arrêté préfectorale en date du 12 août 2008, n'ont fait l'objet d'aucun mouvements et à travers la présente, la commune aspire à maintenir lesdites parcelles sous surveillance tout en ajoutant certaines et ce, afin :

- ✓ de poursuivre les aménagements publics nécessaires au développement socio-économique de la commune,
- ✓ de conforter les activités (commerce multiservices) qui ont pu voir le jour grâce aux actions déjà menées par la commune
- ✓ de lutter contre la spéculation foncière et l'étalement urbain sur toute la partie au sud de la Route Départementale n°1 pour faire en sorte que la zone constructible reste centrée autour du centre bourg et ne traverse plus la RD1, favorisant ainsi le renouvellement urbain que la municipalité n'a de cesse de promouvoir
- ✓ de constituer une réserve foncière communale à même de permettre de nouveaux aménagements tel que des espaces supplémentaires de stationnement, une aire de repos ...
- ✓ de poursuivre l'aménagement de l'entrée Est du village

Au titre des objectifs précités, la demande de création d'une Zone d'Aménagement Différé sur la commune du SAUTEL porte sur les parcelles suivantes :

Section	Numéro parcelle	Surface
A	508	247 m <sup>2</sup>
A	509	830 m <sup>2</sup>
A	510	301 m <sup>2</sup>
A	511	655 m <sup>2</sup>
A	520	178 m <sup>2</sup>
A	547	73 m <sup>2</sup>
A	548	113 m <sup>2</sup>
A	549	50 m <sup>2</sup>
A	550	41 m <sup>2</sup>